Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260506-20260428_061-DE

VILLE DE PONT-L'ABBÉ

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
du 28 avril 2026

Délibération n°2026-061	Classification
BUDGET DE LA COMMUNE – BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026	7.6 Contributions budgétaires

L'an deux mille vingt six, le vingt huit avril à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt deux avril deux mille vingt six par voie électronique, conformément au règlement intérieur du Conseil et en vertu des articles L 2121-10 et L 2121-12-1 du CGCT, s'est réuni, au Patronage Laïque, Rue Jules Ferry à Pont-l'Abbé,

Présidence : Stéphane LE DOARÉ Nombre de Conseillers en exercice (liste en annexe) : 29
Secrétaire : Marie-Pierre LAGADIC Nombre de Conseillers présents (liste en annexe) : 27
Rapporteur : Victoire FOLGOAS Nombre de Votants (liste en annexe) : 28

EXPOSE :

CONSIDÉRANT qu'il convient, après le vote du compte financier unique 2025 de reprendre les résultats lors du vote d'un Budget Supplémentaire (BS) pour l'année 2026 ;

CONSIDÉRANT que celui-ci intègre les résultats n-1 et les restes à réaliser et l'actualisation de certaines recettes et dépenses dont les montants n'étaient pas connus au moment du vote du BP ;

Le budget 2026 de la commune s'équilibre à la somme de **10 456 664,00 €** en section de **fonctionnement** et en section **d'investissement** à la somme de **11 179 395,38 €.**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Des recettes supplémentaires sont ajoutées :

Chapitre 70 - Produits des services : + 38 000€
Intégration des recettes liées à l'aire de camping-cars ainsi que des primes CEE découlant des travaux d'économie d'énergie effectués sur le château.

Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations : + 80 000€
Ajustement des dotations de l'Etat (DGF, DSR, DNP).

En parallèle, des dépenses sont également ajoutées :

Chapitre 014 - Atténuation de produits : + 5 000€
Ajustement concernant les dégrèvements de Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants.

Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés : + 113 000€

- En 2026, la masse salariale va évoluer de manière naturelle du fait des évolutions de carrières mais aussi en lien avec certaines mesures conjoncturelles comme l'augmentation du taux de cotisation de la CNRACL de + 3 points soit environ 40 k€ pour l'année.
- Des postes inscrits au tableau des emplois, actuellement vacants vont être pourvus à partir du 1er juin 2026 (DST, Chargé de projet PVD…) et d'autres sont en en cours de recrutement (chargé de communication, chargé de coopération CTG- CLSPD…).

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260506-20260428_061-DE

SECTION D'INVESTISSEMENT

A - Dépenses

		BP 2026	BS 2026	RAR	Budget Total
101	bâtiments publics	2 199 491,00	780 000,00	150 269,26	3 129 760,26
102	équipements sportifs et	125 000,00	228 500,00	878 639,78	1 232 139,78
103	patrimoine cultuel et culturel	120 000,00	-	141 031,42	261 031,42
200	aménagements voirie et	923 880,00	96 600,00	576 264,94	1 596 744,94
300	matériel et équipement pour	310 500,00	- 19 905,60	53 503,81	344 098,21
400	affaires foncières	151 000,00	8 650,00	-	159 650,00
500	environnement et cadre de vie	1 480 000,00	150 000,00	672 305,48	2 302 305,48
700	enfance - jeunesse	-	133 860,00	273 836,46	407 696,46
10	Dotations, fonds et réserves	-	-	27 286,10	27 286,10
16	emprunts et dettes	650 000,00	-	-	650 000,00
21	immobilisations corporelles	-	-	-	-
23	immobilisations en cours	-	-	-	-
27	autres immobilisation	2 000,00	-	-	2 000,00
458	travaux pour compte de tiers	-	1 588,65	24 928,81	26 517,46
020	dépenses imprévues	-	-	-	-
001	déficit cumulé n-1	-	860 165,27	-	860 165,27
040	*Opérations d'ordre de transfert*	130 000,00	-	-	130 000,00
041	*Opérations d'ordre à l'intérieur de*	50 000,00	-	-	50 000,00
	Total dépenses réelles	5 961 871,00	2 239 458,32	2 798 066,06	10 999 395,38
	Total opérations d'ordre	*180 000,00*	-	-	180 000,00
	Total dépenses d'investissement	**6 141 871,00**	**2 239 458,32**	**2 798 066,06**	**11 179 395,38**

1- Dépenses supplémentaires

Le budget de la commune est ajusté afin de prendre en compte des estimations de travaux non connues lors du vote du Budget Primitif :

- ***Opération 101 Bâtiments publics : + 780 000€***
  - Ajustement concernant les travaux du château +750 000€
  - AMO « Programmation architecturale » concernant le Triskell +30 000€

- ***Opération 102 Equipement sportifs et associatifs : + 228 500€***
  - Ajustement concernant les travaux du complexe municipal +219 500€
  - Fondations d'un modulaire au terrain de pétanque +1 000€
  - Intervention sur la toiture du terrain de tennis +2 000€
  - Renforcement des murs du dojo dans la salle omnisports +6 000€

- ***Opération 200 Aménagement voirie et espaces publics : + 96 600 €***
  - INTRACTING, première annuité +93 000€
  - Numérotation des carrés au cimetière +3 600€

- ***Opération 300 Equipement des services : - 19 905,60 €***
  - Annulation d'équipement au restaurant scolaire -19 905,60€
  - Réaffectation +20 000€ pour les décorations estivales/Noël, -20 000€ équipement des services

- ***Opération 400 Affaires foncières : + 8 650 €***
  - Modification du P.L.U. +6 000€
  - Frais de notaire acquisition épicerie sociale (rue Arnoult) +2 650€

- ***Opération 500 Environnement et cadre de vie : + 150 000 €***
  - Diminution du coût des travaux sur les quais -100 000€
  - Plan vélo : cheminement cyclable Pont-l'Abbé/St Jean Trolimon +250 000€

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260506-20260428_061-DE

- ***Opération 700 Enfance-Jeunesse : + 133 860 €***
  - Réaménagement des salles du périscolaires +38 000€
  - Annulation de la mise en place du parcours d'orientation à Rosquerno -4 140€
  - Mobilier et aménagement divers des écoles +31 094,40€
  - Réfection de la toiture de la salle de sieste de l'école Merville +23 000€
  - Travaux au restaurant scolaire +20 905,60€
  - Aire de jeux école de Lambour +15 000€
  - Mur extérieur école de Lambour +10 000€

- ***Opération pour compte de tiers : + 1 588,65 €***
  - Ajustement sur les travaux de la rue de Ster Vad (Plonéour-Lanvern) +1 588,65€

- ***Au chapitre 001,*** *le report du déficit cumulé n-1 pour* ***860 165,27€***

2- Restes à réaliser

Les restes à réaliser en dépense s'élèvent à 2 798 066,06 €. Ils sont repris comme suit au budget 2026.

Chapitre / Opération	Compte	Libellé	REPRISE 2026
opé. 101	21318	Autres bâtiments publics	60 218,32 €
opé. 101	2313	Construction	90 050,94 €
opé. 102	21314	Bâtiments culturels et sportifs	5 702,40 €
opé. 102	2188	Autre matériel	156 107,52 €
opé. 102	2312	Agencements et aménagements de terrains	483 856,34 €
opé. 102	2313	Construction	232 973,52 €
opé. 103	2313	Construction	141 031,42 €
opé. 200	2041582	Fond de concours	201 142,28 €
opé. 200	2128	Autres agencements et aménagements	24 082,00 €
opé. 200	2152	Installations de voirie	335 258,95 €
opé. 200	21534	Réseaux d'électrification	9 600,00 €
opé. 200	21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense	2 340,00 €
opé. 200	2188	Autre matériel	1 798,18 €
opé. 200	2315	Installations, matériel et outillage techniques	2 043,53 €
opé. 300	2158	Autres installations, matériel et outillage technique	9 240,00 €
opé. 300	21828	Autres matériels de transport	21 179,76 €
opé. 300	2188	Autre matériel	23 084,05 €
opé. 500	2031	Frais d'études	118 453,20 €
opé. 500	2315	Installations, matériel et outillage techniques	553 852,28 €
opé. 700	2158	Autres installations, matériel et outillage technique	4 140,00 €
opé. 700	21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 316,49 €
opé. 700	2313	Construction	268 379,97 €
Hors opé.	10226	Taxe d'aménagement	27 286,10 €
Hors opé.	458120256	Opération pour compte de tiers	24 928,81 €
Total dépenses			**2 798 066,06 €**

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260506-20260428_061-DE

B – Recettes

		BP 2026 2025	BS 2026		
101	bâtiments publics	95 000,00	160 000,00	465 741,00	720 741,00
102	équipements sportifs et associatifs	-	-	250 000,00	250 000,00
103	patrimoine cultuel et culturel	20 000,00	20 801,04	-	40 801,04
200	aménagements voirie et espaces publics	-	2 054,00	-	2 054,00
300	matériel et équipement pour les services	8 000,00	-	-	8 000,00
400	affaires foncières	737 500,00	-	7 986,00	745 486,00
500	environnement et cadre de vie	522 000,00	330 000,00	147 518,00	999 518,00
700	enfance - jeunesse	-	-	83 747,79	83 747,79
10	Dotations, fonds et réserves	700 000,00	2 036 932,64	-	2 736 932,64
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-
16	emprunts et dettes	2 203 468,00	1 506 226,45	-	3 709 694,45
27	autres immobilisation	2 000,00	-	-	2 000,00
458	travaux pour compte de tiers	-	1 588,65	24 928,81	26 517,46
021	Virement de la section de fonctionnement	1 223 903,00	-	-	1 223 903,00
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections*	580 000,00	-	-	580 000,00
041	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section*	50 000,00	-	-	50 000,00
	Total recettes réelles	5 511 871,00	4 057 602,78	979 921,60	10 549 395,38
	Total opérations d'ordre	*630 000,00*	-	-	630 000,00
	Total recettes d'investissement	**6 141 871,00**	**4 057 602,78**	**979 921,60**	**11 179 395,38**

1- Recettes supplémentaires

Lors de ce budget supplémentaire il convient d'inscrire **l'affectation du résultat 2025 au compte 1068 pour 2 036 932,64€**

Plusieurs recettes supplémentaires sont prévues :

- ***Opération 101 Bâtiments publics : + 160 000€***
  - Dons de la fondation du patrimoine pour le château +10 000€
  - Fond de concours CCPBS pour les travaux de la partie musée +150 000€

- ***Opération 103 Patrimoine cultuel et culturel : + 20 801,04€***
  - Subvention de la Région pour l'église de Lambour +3 966,04€
  - Dons de la fondation du patrimoine pour l'église de Lambour +16 835€

- ***Opération 200 Aménagements voiries et espaces publics : + 2 054€***
  - Fond de concours CCPBS plan vélo +2 054€

- ***Opération 500 Environnement et cadre de vie : + 330 000€***
  - Aménagement des quais : DETR 2025 +100 000€
  - Vidéoprotection : DETR 2025 +80 000€
  - Musée : Fond de concours CCPBS +150 000€

- ***Opération pour compte de tiers : + 1 588,65 €***
  - Ajustement sur les travaux de la rue de Ster Vad (Plonéour-Lanvern) +1 588,65€

Le montant de l'emprunt est à augmenter de **1 506 226,45€ au chapitre *« 16 emprunts et dettes »*** ce qui porte le total à **3 709 694,45 €.**
Pour mémoire le montant total de l'emprunt d'équilibre s'établissait à 6 045 078,21€ au BS 2025.

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260506-20260428_061-DE

2- Restes à réaliser

Le CFU 2025 fait apparaitre **des RAR en recette pour un montant de 979 921,60 €.**
Leur reprise au BS 2026 est faite comme suit :

Chapitre / Opération	Compte	Libellé	REPRISE 2026
opé. 101	1321	Subvention Etat	210 864,00 €
opé. 101	1322	Subvention Conseil Régional	139 377,00 €
opé. 101	1323	Subvention Conseil Départemental	12 500,00 €
opé. 101	13462	DSIL	103 000,00 €
opé. 102	13462	DSIL	250 000,00 €
opé. 400	1321	Subvention Etat	7 986,00 €
opé. 500	1321	Subvention Etat	17 650,00 €
opé. 500	1322	Subvention Conseil Régional	46 200,00 €
opé. 500	1323	Subvention Conseil Départemental	83 668,00 €
opé. 700	1318	Subvention autre	6 436,00 €
opé. 700	1321	Subvention Etat	30 565,06 €
opé. 700	13462	DSIL	46 746,73 €
Hors opé.	458220256	Opération pour compte de tiers	24 928,81 €
Total recettes			**979 921,60 €**

VU l'avis favorable de la commission municipale « Finances – Prospectives et Ressources Humaines » » du 13 avril 2026 ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, A LA MAJORITÉ DES VOTANTS :
23 POUR et 5 CONTRE (Yves CANEVET, Olivier GALIANA, Laurent COOPER, Christel RIBEIRO, Pauline DE RECHNIEWSKI),

- **ADOPTE** le budget supplémentaire 2026 pour la commune.

Fait à Pont l'Abbé le 29 avril 2026.

Délibération certifiée exécutoire par LE MAIRE,
Stéphane LE DOARÉ



Voies et délais de recours : En application des articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de RENNES (Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex) qui devra, sous peine de forclusion, être enregistrée au greffe de cette juridiction dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Il est également possible de présenter, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès de l'autorité municipale : ce recours gracieux interrompt le délai de recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de l'intervention de sa réponse, sachant qu'en application de l'article L.231-4 du code des relations entre l'administration et le public, le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation par l'autorité compétente vaut décision de rejet *« lorsque la demande présente le caractère d'une réclamation ou d'un recours administratif »*.

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260506-20260428_061-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026

NOMS - Prénoms	PRESENT	ABSENT EXCUSÉ	PROCURATION
LE DOARÉ Stéphane	X		
LAGADIC Marie-Pierre	X		
MOTREFF Laurent	X		
FOLGOAS Victoire	X		
HIRIART Yann	X		
ROZEN Adèle	X		
TANGUY Jacques	X		
DREAU Valérie	X		
LE BEC Anthony	X		
COSSEC Sophie	X		
FURIC Jean-Baptiste	X		
MARC Hélène	X		
DURAND David	X		
GUEGUEN Viviane	X		
RICHARD Jean-Luc	X		
BRAULT Annie	X		
DEFACQ Marc	X		
DURAND Lou		X	
LECOMTE Gaëtan		X	POUVOIR à Marie-Pierre LAGADIC
GOYAT Ségolène	X		
LE FLOC'H Bernard	X		
ROBERDEL Alosia	X		
TINCQ Alain	X		
LE GOFF Aurélie	X		
CANEVET Yves	X		
COOPER Laurent	X		
RIBEIRO Christel	X		
GALIANA Olivier	X		
DE RECHNIEWSKI Pauline	X		

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de Conseillers présents : 27
Nombre de Pouvoirs : 1

Étaient également présents :
Sandrine Gentric, Directrice Générale des Services
Aurélie Larnicol, assistante de direction